

Session 2024
Épreuve : **E52**
Durée de l'épreuve : 2 heures 30

Correction proposée par
[Comprendre-la-compta-gestion](#)

Dossier 1 : Contribuer à l'amélioration de l'Index de l'égalité professionnelle

1.1. Rédiger le rapport demandé.

À l'attention de : Dominique GAUDRÉ, DRH

De : Camille Maillard, Stagiaire RH

Objet : Rapport sur l'index de l'égalité professionnelle – Analyse et propositions d'amélioration

I. Analyse des résultats 2023 et 2024

L'analyse comparative des indices de 2023 et 2024 montre une légère baisse de la note globale de l'index d'égalité professionnelle. Celle-ci passe de 88 à 84 points. Voici le détail des résultats pour chaque indicateur :

Indicateurs	2023	2024	Évolution
Écart de rémunération	33	30	-3
Écart d'augmentations individuelles	34	34	0
Retour de congé maternité	12	10	-2
Femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations	9	10	+1
Note globale	88	84	-4

II. Propositions d'objectifs de progression

Malgré une note globale encore correcte (84/100), l'entreprise est désormais **en dessous du seuil de 85 points**, ce qui l'oblige légalement à **fixer et publier des objectifs de progression** pour chaque indicateur non maximal.

1. Écart de rémunération (30/40)

- **Objectif de progression** : atteindre 35/40.
- **Justification** : la rémunération moyenne des femmes reste inférieure à celle des hommes, malgré une politique salariale déclarée équitable.
- **Actions proposées** :
 - Réaliser un audit salarial détaillé par métier et ancienneté.
 - Appliquer des revalorisations ciblées sur les écarts injustifiés.
 - S'assurer de l'égalité salariale à l'embauche.

Pour la suite du corrigé, vous avez la possibilité d'acheter les corrigés sur la boutique du site :

<https://www.comprendre-la-compta-gestion.com>